

Hiver 2023

n°7

ETRETAT

Le Mag

Église

Les travaux ont débuté

Patrimoine

*Les nouvelles aventures
du Clos-Lupin*



Étretat chante Paris à la résidence Germaine Coty

Cérémonie de remise de ceintures pour les judokas



Concert d'été par l'Harmonie de Criquetot-l'Esneval



Remise de la subvention du Département pour les travaux du golf



Récompenses au tennis



Concert de Tambour Battant à la salle polyvalente



Week-end sécurité sur le perrey



Départ à la retraite de Carole François-Eugène (à droite)



Les rennes de Noël à la résidence Germaine Coty



Cérémonie du 11 novembre



Le MOT du Maire

Chères Etretataises,
Chers Etretatais,

Nous voici à l'heure du bilan financier 2023 et des prévisions budgétaires 2024. De ce fait, je vous parlerai de ce qui a été réalisé sur l'année qui s'achève et de ce qui est programmé pour 2024 et sur le moyen terme (2024/2026).

Pour nos écoles, nous avons tenu nos engagements de campagne de croire en ce que l'on fait et oser le faire, à savoir : offrir à vos enfants une école moderne, performante, réhabilitée, rénovée et équipée du numérique. Ces réalisations ont été facilitées par l'aide financière de la C.U. (Communauté Urbaine) par le biais du fonds de concours ainsi que des subventions du Département et du ministère de l'éducation nationale.

Avenir aussi, l'amélioration de l'habitat qui prend forme au sein des « Petites villes de Demain ». Dans ce cadre, à ce jour, une vingtaine de propriétaires, locataires, dont une petite copropriété se sont inscrits afin d'obtenir des aides financières. Le Plan logements consiste en 9 pavillons (chemin des Haules) et un petit bâtiment de 15 appartements (rue Guy de Maupassant) dont la construction est en cours d'études d'ingénierie (2024/2025) et proposée conformément à notre engagement de campagne.

La construction du nouveau club house du golf se poursuit par les travaux de rénovation des bâtiments vétustes et d'innovation. Cette restructuration globale de notre golf sera la fierté de notre ville. A partir de mars 2025, en retour sur investissement (3,5 Millions d'euros TTC) ce site rapportera à la ville 8035 euros par mois contre 460 euros mensuels actuellement. Les objectifs à atteindre, conditions sine qua non pour la relance du projet : attirer de nombreux jeunes pour démocratiser ce sport et monter en gamme ce bel outil sportif en ouvrant ses portes à toute la métropole, à l'Europe voire à l'international que ce soit pour les amateurs comme pour les professionnels.

La protection contre la submersion marine pour protéger les étretatais et leurs biens est en cours. Les terrasses (digue promenade) ont été renforcées par le biais d'actions du syndicat mixte du littoral de Seine Maritime (SML76) et du Département. Plus de 230 mètres cubes de béton ont été injectés sous celles côté aval. Un travail est déjà lancé avec le SML76 sur le devenir de notre petite ville du littoral, ses falaises et son « trait de côte ». Les réseaux routiers et la sécurité sont, quant à eux, en étude entre la ville, les équipes techniques de la C.U., les actions de l'Etat, du Département et de la Région.

Les travaux qualifiés urgents et prioritaires sont projetés à court terme (à l'horizon 2024/2026).

Ils concernent notre patrimoine, dans l'ordre :

L'Eglise Notre-Dame de l'Assomption : (1,850 M€) = financement de l'Etat, de la DRAC76, du département, de la Fondation du patrimoine, de la Région, de la ville et par appel aux dons.

Le camping municipal (environ 1,3 M€) = autofinancement et avec aides de l'Etat (fonds verts) et département.

Le déplacement des services techniques devenu inévitable et urgent (selon une note de l'ARS en 2014) se trouve en études d'ingénierie et en montage financier.

Le clos Lupin non chiffré à ce jour est en étude d'ingénierie avec le cabinet SUNEIDO Les travaux de traitement des eaux pluviales et usées sont prévus de septembre 2024 à mars 2025 et de septembre 2025 à mars 2026 Place Maurice Guillard (grands travaux d'assainissement avec la C.U.)

Les travaux sur les réseaux routiers avec la C.U., le SDE76 et la ville vont se poursuivre notamment sur la R D940 (rue Offenbach) avec enfouissement des réseaux.

En juillet 2024 : un grand rendez-vous marquera notre ville : le passage de la flamme olympique à Étretat où toutes et tous pourrez vous associer à cet événement national et international.

Vous constatez avec nous que 2024 sera ponctuée par de nombreux sujets et ce bulletin vous permettra sans aucun doute de vous en imprégner.

Étretat ne se reconstruira pas en six ans. La pépite ne brillera pas du jour au lendemain. Aussi, je compte sur vous avec mon équipe pour que chacune et chacun d'entre vous s'associe à ce que nous pouvons faire ensemble pour Étretat car une ville se bâtit grâce à l'engagement de tous, par nos actes et notre réactivité.

A toutes et à tous, je souhaite de joyeuses fêtes de Noël.

Ayez confiance en l'avenir, l'heure n'est pas à la division mais à l'union de tous, dans ce monde divisé, nous devons nous serrer les coudes et garder le moral.

Bonne lecture et bonne fin d'année.

André Baillard

SOMMAIRE

- 2 La vie d'Étretat pêle-mêle
- 3 Le mot du maire
- 4 Octobre Rose
 - Rose sur Green
 - Concert à l'église
 - Balles roses au tennis
 - Les aînés en rose
 - Le Mammobile
- 5 Les J.O. en préparation
Bilan touristique de la saison
Éclairage public
État civil
- 6 Travaux de la chapelle
Estimations gratuites
- 7 Travaux de l'église
- 8 Journée du Patrimoine
Congrès des OGS
- 9 L'avenir du Clos-Lupin
Étretat, marque déposée
- 10 Travaux
 - Aménagement routier devant l'école
 - Nouveau préau école élémentaire
 - Nouveau toit à la mairie
 - Restauration de la voirie
 - Bacs de rétention
- 11 Plan d'aménagement
Étretat, petite ville de demain
- 12 Culture & Sport
 - Animation à la bibliothèque
 - Les bons livres de Dany
 - Concert de la Sainte Cécile
 - Cinéma
 - Nouveaux buts sur le stade
 - Tarifs de stationnement
- 13 Fleurissement
 - Lauréats des jardins fleuris
 - Étretat vers une 3^{ème} Fleur
 - Entretien des jardins
- 14 Espace listes de l'opposition
- 15 Programme des festivités de Noël
- 16 Infos pratiques

Étretat Le Mag n°7 - Hiver 2023

Mairie - Place Maurice-Guillard - 76790 Étretat

Directeur de publication : André Baillard

Conception graphique : Philippe Deneufve

Ont participé à la rédaction de ce numéro

André Baillard, Mireille Bénard, Aurélie Delahais, Philippe Deneufve, Odile Fréval, Véronique Huet-Lemetais, Catherine Jacob, Joël Jacob, Bernard Le Damany, Dany Leroy, Caroline Masse, Estelle Serafin

Diffusion dans les boîtes aux lettres

Tirage : 1200 exemplaires

Octobre rose à Étretat

Chaque année, le mois d'octobre se pare de rose pour sensibiliser la population au cancer du sein et à l'importance du dépistage, à tout âge. C'est également l'occasion d'intensifier les efforts de recherche dans la lutte contre cette maladie dévastatrice.

1 femme sur 8 est concernée par le cancer du sein

Chaque année, plus de 61 000 nouveaux cas de cancer du sein sont diagnostiqués en France faisant de cette maladie le cancer le plus fréquent et le plus meurtrier chez les femmes. Or, détecté à un stade précoce, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas ! Il est ainsi recommandé aux femmes de réaliser une consultation de suivi gynécologique pour un examen des seins chez un professionnel de santé (médecin, gynécologue ou sage-femme) :
- Tous les ans à partir de 25 ans (et tout au long de sa vie !);
- Tous les 2 ans entre 50 et 74 ans, notamment par le biais des campagnes de dépistages organisés sur le cancer du sein ;
- Selon son suivi médical et ses pathologies, après 75 ans.

Rose sur Green



Pour la cinquième année consécutive s'est déroulée sur le golf d'Étretat le 15 août dernier la compétition « Étretat rose pour Rose sur Green ». 72 joueurs et joueuses ont participé à cette compétition caritative avec une météo idyllique et au terme de la journée 2280€ ont été remis à Rose sur Green. Rose sur Green est un collectif de joueuses de golf qui, depuis 2012, organise de façon totalement bénévole des compétitions de golf réunissant tous les deux ans joueuses professionnelles et amatrices (pro am) sur les golfs normands. Depuis 2012, plus de 400 000€ ont été remis à deux équipes de chercheurs de renommée internationale dans le domaine des cancers spécifiquement féminins (sein et ovaire) à Rouen et à Caen ainsi qu'à des équipes de soignant(e)s œuvrant par diverses actions au bien être des patientes. Le pro am de 2020 sur le golf d'Étretat avait réjoui toutes les participantes et nous espérons organiser le pro am de 2026 dans les nouveaux locaux du Golf d'Étretat.

Renseignements : <https://rosesurgreen.fr/>

Texte et photo Estelle Sérafin

Les aînés en rose



Pour ce samedi 21 octobre, les résidents et le personnel avaient préparé et réalisé une magnifique arche de fleurs confectionnée en papier crépon. Devant leurs gâteaux et confitures maison, ainsi que leurs écharpes en laine et des petits pots de plantes, étaient proposés à la vente dans le cadre de la campagne annuelle « Octobre Rose » promouvant le dépistage du cancer du sein. Les bénéficiaires de cette vente ont rapporté la somme de 676,50 € qui ont été reversés à la fondation EMMA.

Texte et photo Catherine Jacob

Une autosurveillance régulière est également conseillée. En cas de symptôme (boule, grosseur, modification de la peau, changement de forme...), consultez un professionnel de santé !

Chez l'homme aussi

Les hommes possèdent également des seins qui sont toutefois moins développés que ceux des femmes. Le cancer du sein chez l'homme est rare. Moins de 1 % de tous les cancers du sein affectent les hommes. Il est cependant important que les hommes sachent qu'ils peuvent être concernés par ce cancer, notamment afin de ne pas négliger les symptômes. Le signe le plus fréquent du cancer du sein chez l'homme est une masse indolore, habituellement située près du mamelon ou en-dessous. D'autres signes et symptômes sont entre autres ceux-ci : écoulement ou saignement du mamelon, encroûtement du mamelon. Alors, consultez aussi un professionnel de santé !

Concert à l'église



Organisé par la municipalité avec le concours de Denis Gatinet, président de l'association des trompes de chasse Les Échos de la Côte d'Albâtre de Fécamp et la complicité d'Yvon Carpentier, un concert a été donné le 14 octobre en soirée en l'église Notre-Dame d'Étretat. Placée sous le signe de la campagne annuelle Octobre Rose, cette soirée promouvant le dépistage du cancer du sein a rassemblé une centaine de spectateurs. A cette occasion se sont succédés 15 sonneurs de Fécamp et 11 sonneurs venus spécialement pour l'occasion de Chamonix-Mont-Blanc ; une troupe récompensée à de nombreuses reprises lors de concours nationaux et internationaux.

Jouant séparément ou simultanément, accompagnés ponctuellement par Pascal Euze, organiste, ou par Frédéric Comté, accordéoniste pour les chants, les musiciens ont joué pendant près de deux heures devant une assistance ravie de l'ambiance et de l'initiative. Le docteur Elodie Rolland et Marion Gascogne ont présenté les morceaux choisis et tous les musiciens. Ce magnifique spectacle a bénéficié de l'acoustique inégalable que transmettait l'église pour la dernière fois avant ses travaux de réfection. A noter la présence de Karine Fouquet, seule femme qui a interprété une sonnerie en duo avec l'organiste. Durant l'entracte, le Docteur Ahmed Benhammouda, oncologue médical, directeur du centre de dépistage des cancers, a présenté les objectifs de la campagne Octobre Rose et les grands principes du dépistage du cancer du sein. Les dons recueillis et la totalité des recettes résultant de ce concert ont permis de récolter 1010 euros qui ont été reversés à la fondation éponyme.

Texte et photo Joël Jacob

Balles Roses au tennis



Samedi 21 octobre dernier, le tennis club d'Étretat a organisé une animation autour de la lutte contre le cancer du sein et la promotion du dépistage de cette maladie. Intitulée « Balles Roses », cette journée a réuni douze participants qui se sont affrontés lors de rencontres de tennis en double, de mini tennis en simple, de badminton et de rencontres multiples raquettes et intergénérationnelles. À cette occasion, une somme de 130 euros a été récoltée et a été reversée par la Ligue de Tennis de Normandie qui rassemble toutes les initiatives et remet les dons à la Ligue de la Lutte contre le cancer du sein.

Texte et photo Hélène Recher-Joël Jacob

Dans les Starting-blocks des J.O.!



L'organisation Étretat 2024 se met en place au sein de l'équipe de la ville. Nous attendons avec impatience chaque nouvelle information pour préparer le passage de la flamme dans notre commune.

En effet, c'est le 13 décembre, au cours d'une réunion en présence des organisateurs du Département de la Seine-Maritime, que seront lancés les éléments de communication pour l'événement. Des réunions de coordination

internes préparent avec engouement l'orchestration de cette aventure inédite et remarquable. Étretat a besoin de VOUS : habitants, commerçants, associations, communes voisines et plus lointaines pour que cet événement soit la fête des sports pour les plus petits et les plus grands. Préparez-vous, la flamme olympique arrive !

Texte et photo Caroline Masse

À propos de l'éclairage public

Depuis 2019, la ville d'Étretat a rejoint la communauté urbaine de Le Havre Seine Métropole. La gestion du réseau électrique est depuis de la compétence de notre établissement public de coopération intercommunale (EPCI) Le Havre Seine Métropole. Toutefois, la C.U. a aussi un contrat avec le SDE 76 syndicat de l'Énergie de Seine Maritime. Rien n'est simple quand on doit administrer 54 villes et villages, avec la meilleure des volontés, pour répondre rapidement et individuellement aux différentes doléances de nos administrés. Nous rencontrons ainsi des difficultés quand il s'agit de changer un lampadaire, une ampoule ou refaire un réseau. Depuis mars 2021, notre projet de réfection de la RD 940 pour renforcer la sécurité des piétons est mis à mal par un problème lié aux priorités du SDE76. Les travaux sur cet axe, la rue Offenbach, devaient commencer en septembre 2022, puis 2023. Mais l'enfouissement préalable de la ligne électrique les retardent d'autant qu'il nous faudra ensuite poser les trottoirs et planter des petites haies végétales qui borderont la route. Nous espérons que le SDE réagira de manière à ce que ce qui nous est promis depuis 2021 soit réalisé avant la saison prochaine. Par ailleurs, vous avez pu constater que pour des raisons économiques nous avons

dû changer les horaires d'allumage de nos réverbères durant la nuit. Aussi, nous comprenons que pour des raisons de sécurité des personnes et des biens vous puissiez être inquiets, inquiets également sur l'éclairage de la plage ou d'autres lieux de la commune. Sachez que la C.U. LHSM est consciente de ce problème et essaie de faire de son mieux pour nous donner satisfaction. Nous sommes à l'écoute pour tous ces désagréments et ce qui vous préoccupe nous préoccupe. Enfin, en tenant compte de nos choix, la charte de qualité sur notre réseau d'éclairage vient d'être validée par l'Architecte des Bâtiments de France. Aussi la C.U. peut d'ores et déjà commander le type de lampadaires correspondants. Un autre problème se présente malgré tout : le réseau enterré sous les terrasses (digue promenade) est défectueux depuis longtemps et doit-être refait. Devons-nous rouvrir les terrasses ?... Bien des interrogations subsistent à ce jour. Nous devons rencontrer l'équipe technique de la C.U. sur ce problème et nous vous en tiendrons informés. Enfin, Étretat qui va devenir un Grand Site se doit d'être une pépite qui doit briller dans son écrin.

André Baillard

RAPPEL SUR LES HORAIRES D'ECLAIRAGE PUBLIC

(arrêté municipal permanent 255/2023 du 18 août 2023)

Les armoires concernant les départementales restent allumées tous les jours et toute la nuit pour une question de sécurité, à savoir : Rue Louis Lahure, Rue Guy de Maupassant, Rue Mathurin Lenormand, Rue du Bec Castel et Rue René Tonnetot.

L'éclairage public sera éteint de 1 heures à 5 heures 30 tous les jours pour les rues suivantes : Hameau de Valaine, Rue René Tonnetot, Avenue Damilaville, Rue Guy de Maupassant, Rue Jules Gerbeau, Rue Charles Mottet, Chemin de St Clair, Rue du Colonel Raynal, Rue du Général Leclerc et Eglise.

Extinction à partir de 3H jusqu'à 5H30 tous les jours pour les rues suivantes : Rue du Général Leclerc, Place du Maréchal Foch et Rue Abbé Cochet

ÉTAT CIVIL Année 2023

DÈCÈS

20/01 André FAUVEL
14/03 Renée LEGRIS
21/03 Simone FONTENOT
14/04 Hélène PESTCHANNY
17/04 Rose RÉMI
20/04 Monique DESAINT
21/04 André LEBAILLIF
30/04 Nicole BARRIER
22/05 Monique AUBERTIN épouse LEBAILLIF
04/06 Bernard BAUDU
06/06 Claude CHAIGNE
14/06 Claude AVRIL
15/06 André ARGENTIN
07/07 Michel LEMESLE
02/08 Emilienne MONTAUBERY
06/08 Denise SIMON
28/08 Robert POISSON
19/09 Hervé MOUNIER
01/10 Janine DAUDON
04/10 Paulette LECACHEUR
03/11 Georges BLONDIN

MARIAGES

13/05 Mathieu FRANÇAIS et Sophie MARCEL
02/09 Rémi GANCEL et Maryame MARZOUK
08/09 Barthélémy DUFLO et Agathe PRUNEVILLE
16/09 Sébastien BRIARD et Adeline SCHWEITZ
07/10 Frédéric LEGENT et Valérie MERCIER

NAISSANCES

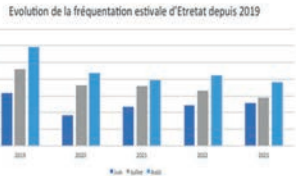
30/07 Élixa JEAN
08/11 Louis LAMBERT

Bilan touristique de la saison

Globalement on peut estimer que la saison a été bonne, presque identique à 2022, sans être un millésime. On remarque que les conditions climatiques ont plombé l'été (juillet + début août) en partie compensé par une belle arrière-saison. Plus d'internationaux en été (+5%) mais moins (2%) sur l'ensemble de la saison.

FOCUS de juin à août

ETRETAT - Fréquentation juin - juillet - août



18 536 visiteurs - 7% par rapport à l'an dernier.

FOCUS de juin à août

ETRETAT : origine des clientèles



57 % de français
62 % en 2022 = -5 points



Allemagne : 23%*
Idem 2022



Italie : 16%*
Idem 2022



Belgique : 15%*
-2 points/2022



Pays-Bas : 11%*
-2 points/2022



Espagne : 9%*
Idem 2022

* Par rapport au nombre total d'étrangers accueillis sur la ville

Journée d’estimations gratuites



À l’instar de la journée d’estimations gratuites que la municipalité avait organisée en février dernier, huit mois après, jour pour jour, ce 24 octobre dernier, nous avons accueilli une nouvelle fois Maître Delphine Frémaux-Lejeune, commissaire-priseur et son mari et associé, Jérôme Lejeune.

Célèbre experte de l’émission de France 2 « Affaire conduite », et toujours avec la même simplicité, son énergie et son amabilité, elle s’est prêtée toute la journée aux estimations des biens chers à ses visiteurs et majoritairement des Étretatais. Ce sont une vingtaine de personnes qui lui ont confié pour quelques instants des peintures, bijoux, écrits (d’Albert Camus et Max Jacob), des objets anciens pouvant représenter une certaine valeur pécuniaire. L’affluence n’était pas aussi importante qu’en février et cela a permis à Maître Frémaux-Lejeune d’échanger plus longuement avec tous quant à l’histoire de l’objet présenté par son propriétaire, complétée par sa propre expertise.

Quelques « trouvailles » ont été remises au couple contre récépissé en vue d’une future présentation en salle des ventes : des bijoux, des lettres d’écrivains connus, une belle réalisation style « street art » sur un support en bois, des tableaux et autres objets intéressants.

Cette belle journée s’est déroulée dans une ambiance sympathique et bon enfant même si parfois quelques déceptions étaient perceptibles chacun imaginant détenir un trésor, mais malgré tout repartant satisfait d’en savoir un peu plus sur son bien.

Ce fût aussi une belle journée pour le jeune Valentin Hédouin en vacances scolaires qui souhaitait obtenir des informations sur le métier de commissaire-priseur. Delphine Frémaux-Lejeune l’a pris sous son aile pour toute la journée en lui proposant même un stage dès qu’il aurait l’âge de préparer les longues études pour accéder à ce métier. Il a pu voir les analyses faites pour déterminer si les bijoux, par exemple, était en or ou dans un autre métal, les recherches sur la valeur des objets ou l’authentification de textes ou signatures ainsi que la constitution des dossiers pour leur présentation en salle des ventes.

Pour sûr c’était une belle journée pour tous, et déjà, une troisième édition se profile. Dans cette attente, laissons passer un peu le temps. D’ores et déjà, si vous soupçonnez avoir un trésor caché chez vous, préparez-le. À vos armoires et vos greniers !

Texte et photo Joël Jacob

Chapelle Notre-Dame de la Garde
Restauration en cours



Photo Joël Jacob

Comme tout le monde a pu le constater, soit en se promenant sur la digue ou sur la falaise d’Amont, la chapelle est toujours entourée de son échafaudage, de sa base à son clocher. Durant la première phase des travaux, des imprévus sont venus perturber le plan d’avancement de ceux-ci. Il a été relevé que les pierres de l’édifice sont poreuses et cela nécessite donc une protection des hauts de pignons, soit par la pose de zinc en recouvrement ou d’un coulis de béton. Ces travaux demandent donc une nouvelle autorisation, actuellement en attente de la validation de la part des administrations. Pour l’évacuation des eaux de la toiture, des gouttières ont été posées, les gargouilles devenant ornementales. À l’intérieur, la nef va retrouver son état initial. Après démolition et changement de poutres soutenant la charpente, des briques creuses reforment désormais la voute comme à sa reconstruction en 1950. La porte d’entrée en bois, datant de 1927, a été retirée et est actuellement en cours de rénovation avant de retrouver sa place. Aucune date ne peut être avancée pour la fin des travaux et une ouverture au public.

Bernard Le Damany



Photo Bernard Le Damany



Photo Bernard Le Damany

Église Notre-Dame
État d’avancement des travaux

L’église, où en sommes-nous ?

La première tranche des travaux de l’église Notre-Dame de l’Assomption a démarré à la fin du mois d’octobre. Il est question d’aménager la zone de vie. Pour cela, il a fallu, dans un premier temps, vider complètement l’édifice de son mobilier avant de procéder au démontage de la partie haute des grandes-orgues classées.

Financement
Tout d’abord, il est à noter que le coût des travaux s’élève à 911.464,50 euros H.T., soit 1.093.757,40 euros TTC. Le financement est assuré par la fondation du Patrimoine, premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. La municipalité remercie l’association en charge, dirigée par Bénédicte Julien-La Ferrière qui a piloté cette opération, qui se poursuit encore à ce jour et qui initialement devait récolter 60.000 euros.

Nous avons demandé au préfet de Région l’autorisation de poursuivre la souscription qui est passée à 100.000 euros et qui aujourd’hui représente 138.000 euros. De ce fait, deux primes de 10.000 euros chacune nous ont été accordées par la Fondation du Patrimoine compte tenu de l’engagement de l’association dans sa collecte et des diverses activités qu’elle a menées pour obtenir un tel chiffre. L’Etat 15%, le Département 30% et la direction Régionale de l’Action Culturelle de Seine Maritime (DRAC76) 40%, sont engagés dans cette démarche dans laquelle le préfet autorise que nous soyons rejoints par la Région Normandie, afin d’alléger au maximum l’engagement de la ville déjà en charge de plusieurs gros dossiers depuis septembre 2020.

Calendrier des travaux
Le déroulement des travaux s’effectuera comme suit :
- Démontage de la partie haute de l’orgue
- Échafaudages intérieurs et étaie ment du voûtement de la grande nef, parements intérieurs
- Échafaudages extérieurs : protections extérieures pour travailler sur la charpente et la couverture,
- Restauration dans le chœur, la chapelle, maçonneries intérieures, vitraux, décors intérieurs
- Nef et bas-côtés, maçonneries extérieures, y compris consolidation du voûtement et vitraux
- Nef et bas-côté sud, charpente et couverture, clocher beffroi et cloches
- Transept : maçonneries intérieures y compris décors peints et vitraux.

Lancement du projet
L’étude a été lancée en 2021 avec un appel d’offre effectué en 2022. S’en suivra aussitôt la signature de la convention avec la Fondation

du Patrimoine (URBI-Conseil), la constitution de l’association pour créer le compte des dons.
État des lieux
Au sujet de la voûte de la grande nef, le plafond de pierres de plâtre avec ses arcs en nef pousse sur les murs latéraux déjà affaiblis par les siècles et les ouvertures de vitraux romans. Il est donc préférable de revenir à la construction primitive de la voûte qui était donc une nef en bois du X^{ème} au XIX^{ème} siècles, comme le prescrit la DRAC76. En effet, les murs latéraux se sont plombés car les voûtements poussent sur ces murs ; d’ici une dizaine d’années, voire vingt ans, la nef deviendra dangereuse si on la laisse dans sa configuration actuelle.

Dotation de soutien
Comme nous avons pu le constater, les dotations de soutien à l’investissement local, DSIL, permettent de financer les grandes priorités d’investissement des communes ou de leurs EPCI. L’investissement public local constitue une priorité gouvernementale depuis 2016 qui s’est traduite par la mobilisation du fonds de Dotation de Soutien pour l’Investissement public Local en faveur des projets portés par les communes et (ou) leurs EPCI.

Depuis 2016, plus de 203 millions d’euros de subventions ont été apportés sur le territoire normand, permettant l’investissement de plus de 998 millions d’euros HT de travaux et la réalisation de 1230 projets.

La dotation de soutien à l’investissement local permet de financer les grandes priorités d’investissement des communes ou de leurs groupements. Elle est également destinée à soutenir la réalisation d’opérations visant au développement des territoires ruraux, inscrites dans un contrat (Contrat de ruralité), signés entre l’Etat et les groupements de communes.

Il y a aussi le plan de relance du gouvernement, pour lequel nous devons voir s’il peut être aussi pris en compte de ce côté.

Du côté de la communication et de la publicité, au sens noble, la Fondation du Patrimoine doit fournir les moyens initiaux. À la municipalité de les adapter au sein de la communauté urbaine sur le plan culturel.

André Baillard



Photo Philippe Deneufve

Journées Européennes du Patrimoine
Bilan 2023 du Pays d’art et d’histoire Le Havre Seine-métropole

La 40^{ème} édition des journées européennes du patrimoine s’est déroulée les 16 et 17 septembre. Voici le bilan établi par le « Pays d’art et d’histoire Le Havre Seine-métropole » :

Pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, il ressort :

- Un nombre stable de communes concernées : 24 communes en 2023 contre 25 en 2022.
- Un grand nombre de partenaires mobilisés, de sites et de parcours proposés : 102 sites et 146 rendez-vous différents proposés au public (contre 112 sites et 138 rdv en 2021). 27 nouveautés contre 36 en 2022.
- Les thèmes nationaux ont inspiré 42 sites et parcours pour le patrimoine vivant et 7 sites et parcours pour le patrimoine du sport.
- Un bon équilibre territorial : 52 sites au Havre et 45 dans les autres communes.
- Le Pays d’art et d’histoire (PAH) a proposé 19 rendez-vous sur le territoire de la CU dont 13 nouveautés.
- Un programme imprimé à 14 000 exemplaires diffusé durant la première semaine de septembre et une carte interactive en ligne, mise à jour jusqu’à la veille de l’événement pour informer le public d’éventuels changements.
- Pour la première fois, la CU a participé à l’opération « Levez les yeux », la veille du week-end des Journées européennes du patrimoine, en proposant notamment des visites, animées par un guide du PAH et la maître-verrier de Normandie Vitrail, à destination des scolaires portant sur la restauration des vitraux de l’église Saint-Martin du Tilleul.

Fréquentation
Certains partenaires ont souligné que la fréquentation moins massive avait l’avantage de permettre un meilleur accueil du public, plus long et plus détaillé.

- Parmi les plus fortes augmentations ou fréquentations, on remarque :

- Au Havre : les sites proposant une programmation en rapport avec l’exposition

locale Esclavage, mémoires normandes (Hôtel Dubocage de Bléville, Maison de l’Armateur, bibliothèque Armand Salacrou), les sites moins connus ouverts récemment ou de manière exceptionnelle (atelier béton du V40, Hangar Zéro...), les actions inédites comme la performance artistique proposée au cimetière Sainte-Marie ;

- Dans les autres communes : les jardins d’Étretat, le Clos-Lupin, le phare d’Antifer à La Poterie-Cap d’Antifer, l’église de Saint-Jean d’Abbetot et la programmation de l’association Abbetot patrimoine autour du commerce triangulaire.

Pour Étretat, les autres sites concernés ; le temple, l’église Notre Dame de l’Assomption, La chapelle Notre Dame de la Garde, le musée du patrimoine et le château des Aygues, ont eu malgré tout une fréquentation correcte habituelle. La chapelle, en travaux, n’a pas pu être visitée et deux élus (MM. Le Damany et Jacquet) ont accueilli les visiteurs à l’extérieur.

Analyse quantitative
- Comme les années passées, l’événement a attiré un public plus jeune, plus familial et plus diversifié que le public habituel des sites culturels. La gratuité séduit toujours et permet de proposer un premier pas vers le monde de la culture à un public parfois éloigné de l’offre culturelle.

- Les partenaires étaient, comme chaque année, très motivés et investis, heureux de participer à l’événement. Nombreux sont ceux qui ont étudié attentivement les thématiques nationales ou locales afin de proposer des actions en lien. Cette année, le thème du patrimoine vivant a inspiré de nombreux partenaires.

- Pour les visiteurs fidèles aux JEP, ceux qui connaissent les « classiques » de la programmation, on perçoit une envie de nouveauté, soit le souhait de découvrir des sites jamais ouverts, soit de les visiter de manière originale. Peut-être faut-il ouvrir certains sites une année sur deux ou sur trois pour conserver

leur caractère exceptionnel ?

- Les visiteurs expriment le souhait de voir organisés davantage d’événements de ce type mais semblent méconnaître la programmation à l’année de nombreux acteurs culturels ou les autres manifestations existantes (Journées nationales de l’archéologie, Rendez-vous aux jardins, Journées nationales de l’architecture...). L’enjeu des JEP pour les acteurs culturels reste de fidéliser ces visiteurs d’un jour.

- Pour plusieurs acteurs (PAH, lycée Siegfried, Abbetot patrimoine...), les JEP constituent une opportunité de tester de nouveaux thèmes ou outils et en donnant envie de prolonger les recherches ou les projets.

- Les partenaires sont globalement satisfaits de la coordination de la CU mais certains font part de leurs difficultés à se repérer parmi les différents interlocuteurs (DRAC, PAH, communes...), notamment pour la communication de leur programmation (OpenAgenda / formulaire du PAH). Les oriflammes diffusées dans les communes participantes ont été très appréciées des partenaires et ont permis, en dehors du Havre, de bien signaler les sites ouverts sur le territoire de la communauté urbaine

Origines géographiques
Comme les années précédentes, le public des JEP est majoritairement local :

- 93 % de Normands
- Plus des trois quarts des visiteurs sont des habitants de la CU (dont près de 50 % de Havrais).

Origine géographique des visiteurs des JEP 2023 (18% du public interrogé sur 11 sites havrais et 20 sites dans les autres communes de la CU)

À noter
Les Journées Européennes du Patrimoine sont d’ores et déjà fixées aux 21 et 22 septembre 2024

À vos agendas !

Congrès des OGS aux Docks du Havre

Du 4 au 6 octobre, le syndicat mixte de l’Opération Grands Sites (OGS), sous l’impulsion de sa présidente Florence Thibaudreau-Rainot, a organisé les 25^{èmes} Rencontres des Grands Sites de France, au carré des Docks du Havre. Sur la question « Quels leviers de résilience pour les paysages patrimoniaux face au changement climatique ? » et sur les sujets de la prévention des risques, l’adaptation à la gestion et au dialogue territorial, des réunions et concertations se sont succédées.

Conférences
Ouvertes par la présidente, ces réunions se sont poursuivies par des interventions de Jean-Benoît Albertini, Préfet de la Région Normandie et de la Seine Maritime, et par Louis Villaret, président des Grands Sites de France.

Autour de conférences et de témoignages d’élus et de techniciens, ces rencontres ont permis de faire évoluer notre Site réparti sur 13 communes, de Fécamp à Saint-Jouin de Bruneval en passant par Saint-Léonard, Criqueboeuf, Yport, Vattetot-sur-Mer, Froberville ; Les Loges, Bordeaux-Saint-Clair, Bénouville, Étretat, Le Tilleul, La Poterie-Cap d’Antifer.



Photo OGS

Remerciements
À cette occasion, il est important de citer également nos partenaires de tous les jours des services de l’OGS : Estelle Clément, directrice du Syndicat mixte de l’OGS, Charlotte, secrétaire et Clémence. N’omettons pas les élus qui ont guidé 60 congressistes sur les marches vers Le Tilleul avec Raphaël Lesueur, sur Bénouville Étretat, avec Jean-Pierre Leduc, Steven Martin, Cyriaque Lethuillier et Joël Jacob. Un bon moment pour partager nos expériences respectives et échanger sur les clos mesures, le GR 21 et les aménagements sur la falaise d’Amont (conservatoire du littoral) et la falaise d’aval pour les protections provisoires mis en place par notre ville.

La Présidente Florence Thibaudreau-Rainot a été remerciée pour avoir mené ces rencontres qui regroupaient, au plus fort des journées, 380 congressistes venus des grands sites de métropole, de Corse et d’Outre-mer, mais aussi du Liban (réserve de biosphère du Chouf).

Clos Lupin
Nouvelle page pour les aventures du Clos Lupin



Photo Véronique Huet-Lemettuis

Comme annoncé précédemment, la grande évolution du Clos Lupin débute donc à présent. Le 23 octobre dernier, la ville d’Étretat a retenu le Cabinet Suneido pour la mission d’ingénierie culturelle autour du dessein du Clos Lupin. La municipalité lui confie donc une mission de faisabilité (diagnostics techniques et architecturaux à l’appui) ainsi qu’une mission de programmation pour le projet de rénovation du bâtiment et de modernisation de la scénographie du lieu.

Projet ambitieux
Eric Pacheco, co-fondateur de Suneido, intervient auprès des équipes municipales de Cabourg depuis 2017 en qualité d’Assistant à Maîtrise d’Ouvrage autour de la Villa du Temps Retrouvé. Il a accompagné très tôt les équipes municipales dans la définition des objectifs stratégiques pour la création de la Maison de l’écrivain Marcel Proust.

Le Diagnostic technique complet du bâti du Clos Lupin est attendu pour mi-janvier 2024. Les premiers retours révèlent déjà qu’aucune pathologie grave ne semble affecter le site. L’ensemble des éléments constituant l’enveloppe du bâtiment est à rénover, boiseries, menuiseries et toiture en partie. Les équipements techniques également, chauffage fonctionnel, ventilation, électricité avec mise aux normes et création d’un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR)

à l’intérieur de la maison. Structurellement, le bâtiment étant destiné initialement à un usage d’habitation lors de sa construction, il est possible de raisonnablement en conclure qu’un renforcement des planchers est à envisager. Tout le monde l’aura compris, ce projet de rénovation est ambitieux. Il constitue le renouveau du Clos Lupin, mais également le départ d’une nouvelle offre culturelle pour Étretat.

Programme de soutien
Aussi, dans le cadre de ce projet audacieux et dans le but de minimiser le coût pour notre commune, la municipalité souhaite mettre en place un programme de soutien au travers du mécénat privé à destination des particuliers, mais aussi des entreprises. Ce mécénat privé viendra compléter les subventions publiques attendues.

Ce programme représente une lourde charge de travail et l’équipe municipale a souhaité être épaulée par l’association de l’ADE (Les Amis D’Étretat) au travers de la personne de Benoit Reverdy, propriétaire lui-même d’une maison d’écrivain, celle de Guy de Maupassant, et ayant mis en place de nombreux partenariats de mécénat pour la Guillette.

Texte Estelle Sérafin

Étretat lance sa marque et la dépose à l’EUIPO

Le 21 juillet 2022, Étretat, en plus de l’appellation de la commune, devient une marque à part entière, déposée à l’EUIPO (Office de l’Union Européenne pour la Propriété Intellectuelle).

La création de la marque Étretat protège les acteurs du commerce local sur le territoire d’Étretat et garantit la bonne utilisation de la notoriété de la commune en conformité avec l’image de cette dernière, élégante, qualitative et authentique. Cela garantira également le public quant à la provenance du service ou du produit

L’équipe municipale travaille à rendre la marque active. Cela se déroulera sur une période de deux ans durant laquelle sera effectuée la création du logo de la marque Étretat, puis sera mis en place le comité de direction de cette dernière, composé d’élus, mais également d’acteurs du secteur privé.

Des partenariats sont également à prévoir avec des fabricants pour la création des premiers produits estampillés Étretat.

Cette démarche collaborative sera bien entendu accompagnée de divers ateliers d’échanges avec les commerçants et les chefs d’entreprises locaux.

Estelle Sérafin

Aménagement routier près de l’école élémentaire



Dans le cadre de la sécurisation des abords des écoles d’Étretat, un aménagement a été réalisé par la mise en place d’un plateau surélevé d’une longueur de 31 mètres et d’une largeur de 9 mètres à l’intersection des rues Guy de Maupassant et des Écoles. Ces travaux ont été effectués par la Société Bordelaise de Travaux et Via France. Dans le passé quatre coussins berlinois implantés de part et d’autre sur la rue Guy de Maupassant, ainsi qu’un marquage au sol matérialisait l’abord du complexe scolaire. Avec le temps et le passage de véhicules de tous tonnages, les coussins ont été dégradés et sont devenus de ce fait dangereux. L’enlèvement de ceux-ci a donc été effectué. Il avait été envisagé la pose de nouveaux coussins berlinois ou de

coussins lyonnais (en béton). Après étude, la municipalité a opté pour un plateau surélevé avec des rampes d’accès étudiées de manière à ne pas être bruyantes pour le voisinage, mais gênantes pour un passage à une vitesse supérieure à 30km/h. Ce type d’aménagement évite les manœuvres de contournement des coussins ou autres aménagements, étant donné la largeur de la chaussée. En raison de la pluviométrie importante, le marquage au sol n’a pu être réalisé dans la foulée des travaux d’aménagement. À la parution de ce bulletin, celui-ci sera probablement mis en place et permettra la pose de jardinières et des figurines Zoé et Arthur.

Bernard Le Damany

Réhabilitation des bacs de rétention d’eau

Depuis le mois de juillet dernier, la communauté urbaine du Havre effectue, par l’intermédiaire de prestataires, la réhabilitation des bacs de rétention situés au-dessus de la station d’épuration d’Étretat, sur les communes de Bénouville et de Bordeaux-Saint Clair, lieu-dit Fond de Bénouville.

Les travaux programmés devaient se terminer fin octobre, mais les conditions météorologiques de l’été et de l’automne ont rendu les terrains impraticables et l’accès au site impossible pour les engins. Les travaux se poursuivent donc avec les aléas que cela entraîne.

Les derniers épisodes pluvieux de la tempête Ciaran ont également perturbé la réalisation d’aménagements, qui en raison de leur absence, ont créé des saturations des réseaux d’évacuation des eaux pluviales.

Eaux de Normandie et la société Colas ont intervenus chacune en ce qui les concerne pour remédier à ces nuisances : Eaux de Normandie par le dégagement des avaloirs



Bernard Le Damany

Nouvelle toiture pour la mairie

Tous les Étretatais ont pu constater les travaux de réfection de la toiture de la mairie se trouvant au-dessus de la salle Cramoysan et la salle d’honneur.

Parce que ce toit nécessitait annuellement le passage d’une entreprise de couverture avec un coût de réparations devenant conséquent, il a été décidé de la refaire entièrement. Aussi, dans le cadre des économies d’énergie, il a été procédé à la pose d’une toile pour l’isolation thermique. Les travaux, suite à la tempête Ciaran, ont pris du retard ; l’entreprise en charge des travaux intervenant pour des mesures d’urgence auprès de particuliers.

Texte Bernard Le Damany -Photo Véronique Huet- Lemetais

Travaux à l’école Rose-Duchemin



Pour la 3^{ème} année consécutive, pendant les vacances scolaires d’été, l’équipe municipale a fait réaliser des travaux dans l’école élémentaire Rose-Duchemin. Cette année ont été opérés la pose de volets extérieurs pour les deux classes du rez-de-chaussée et le remplacement de la porte de l’extrémité Est du bâtiment. Cet aménagement permet de garantir une ouverture de secours vers l’extérieur pour des mesures évidentes de sécurité.

La période de vacances scolaires a aussi été mise à profit pour rénover entièrement la toiture du préau.

Catherine Jacob

Travaux de voirie

Entre le 20 et le 24 novembre, la Communauté urbaine, dans le cadre de l’entretien de la voirie communale, a fait intervenir, rue du Colonel Raynal, l’entreprise Gagneraud, laquelle a procédé à la réfection de la chaussée depuis le pont de la gare jusqu’au tunnel du Petit Val. Un rebouchage de « nids de poule » a également été effectué compte tenu des trous occasionnés par les intempéries dans diverses rues de la ville.

Bernard Le Damany



Un Plan d’Aménagement et de Développement Durable se profile

Comme vous le savez depuis 2020 le conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (C.U. LHSM) est penché sur son Plan local d’urbanisme intercommunal, actuellement dans la phase du plan d’aménagement et du développement durable (PADD) incluant l’ère post-carbone. Son Schéma de Cohérence des territoires (SCoT) porte en lui des ambitions fortes de lutte contre le changement climatique, de lutte contre l’épuisement des ressources naturelles et plus globalement de transitions écologique, énergétique, industrielle et numérique. Le tout, conformément à l’ambition communautaire de « métropole verte et bleue » à l’horizon 2040 est lié au Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE) et à la stratégie nationale bas carbone (SNBC). Nous devons adapter notre façon d’aménager : la gestion économe du foncier, la limitation de l’étalement urbain, la réduction de la consommation d’espaces naturels comme les grands jardins des centres-villes ou des grandes villas ainsi que les espaces boisés (ou coulées vertes etc...) sans omettre les terres agricoles, avec pour objectif, jusqu’au zéro artificialisation nette à l’horizon 2050.



la lutte contre les pollutions et nuisances de toute nature, ainsi qu’en accélérant la transition énergétique.

AXE 2 : Promouvoir l’attractivité d’une métropole maritime rayonnante
- Conduire les transitions du paysage maritime, portuaire, industriel et logistique du territoire en confortant le dynamisme portuaire, en renforçant la vocation logistique, et en diversifiant l’industrie autour de la décarbonation et de la transition énergétique ;
- Créer les conditions d’un développement économique pérenne, en appui des locomotives économiques du territoire, en optimisant l’accueil des activités au sein des différentes zones, en répondant aux besoins d’évolution et en consolidant les secteurs favorables à l’innovation et au développement endogène du territoire ;
- Confirmer le dynamisme et l’attractivité du cœur métropolitain, en développant l’offre tertiaire et en consolidant son rôle d’espace préférentiel pour l’accueil des grands équipements ; - Renforcer la mise en tourisme du territoire en préservant la diversité des patrimoines, les retombées économiques, la diffusion des flux touristiques à l’ensemble du territoire et en promouvant un tourisme durable.

Plus de création de parking dans le centre

Pour Etretat ne plus créer de parkings dans les zones non construites (du camping à la mer) et qui doivent demeurer des zones vertes où seules des petites maisons de style pourront émerger sur un minimum de 1000 M2 (en étude) tout en proscrivant des parkings ou bâtiments de construction verticale. Seul ce qui est en cours et déjà accepté par les services de l’Urbanisme de la C.U. et de l’Etat (ABF, DREAL, DDTM et autres) pourra être construit. Cela permettra la préservation des terres agricoles et naturelles, de la biodiversité, des sols, de l’air et de l’eau, notamment en allant chercher de nouveaux potentiels de développement au sein des tissus urbains existants (densification, lutte contre la vacance, reconversion des friches.)

Nous devons aussi répondre aux besoins des habitants et de ceux qui participent à la vie du territoire. En ce sens, le PADD pose comme prérequis aux réponses à apporter aux deux précédents défis, la prise en compte des besoins de ceux qui font vivre le territoire car ils y habitent, y travaillent, y séjournent ; leurs enfants fréquentent nos écoles et ils y consomment pour la vie de tous les jours (y compris le visiteur). Le SCoT vise ainsi à traduire une vision partagée et stratégique du territoire en articulant les différentes politiques publiques, aux différentes échelles de projet et en coopération et complémentarité avec tous les acteurs locaux.

Trois axes de développement

Au-delà de ces 3 défis transversaux, le PADD du SCoT de notre PLUi développe les axes et orientations majeurs suivants :

AXE 1 : Entre estuaire et pointe de Caux : ancrer le projet dans son histoire et sa géographie
- Valoriser les qualités intrinsèques du territoire, en préservant les sites, paysages et patrimoines, particulièrement les clos-masures, les ensembles naturels et leurs fonctionnalités, les ressources naturelles ainsi qu’en soutenant l’agriculture locale et la pêche ;
- Faire référence en matière de résilience et d’adaptation au changement climatique en tenant compte des vulnérabilités du territoire, des risques, en améliorant la qualité de l’air et

André Baillard

Étretat, petite ville de demain



Depuis 2020, vous entendez parler des « petites villes de demain » sous le sigle des PVD. Mais qu’est-ce ?... Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a mis en place ce processus en juin 2020 pour un nouveau plan qui suit celui du plan « cœur de ville » dont a bénéficié la ville de Fécamp ultérieurement. Pour les petites villes de demain : trois petites villes de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ont été retenues sur présentation des dossiers à ce même ministère à savoir : Saint-Romain de Colbosc, Criquetot l’Esneval et Étretat.

Convention

Il s’agit dans un premier temps de signer une convention cadre (ORT) Opération de revitalisation du Territoire, ou si vous préférez un protocole d’accord autour de programmes d’actions consentis entre l’Etat représenté par le Préfet, l’EPCI de Havre Seine Métropole, représenté par son président Edouard Philippe, président du Département, Bertrand Bellanger, Directeur Régional Normandie de la Banque des Territoires et les maires des trois villes concernées.

Parmi les actions déclinées sur le territoire, l’OPAH–RU Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat – Renouvellement Urbain « Petites Villes de Demain » 2023 – 2027, fait également l’objet d’une convention. Ce sont donc ces deux conventions et leurs incidences sur la commune que monsieur Romain Carat, notre chef de projet a présenté le projet « PVD » lors de plusieurs réunions ou tables rondes qui se sont déjà déroulées en mairie d’Étretat. Vous avez vu passer chez vous, pour certains, plusieurs personnes pour mener des études de rénovation de votre habitat notamment « Cité-Métairie » et (ou) « Intensité » pour enquête et informations.

Aides financières

À la date d’aujourd’hui, 9 propriétaires qui habitent leur résidence principale, 9 locataires de leur résidence principale et une petite copropriété de résidences principales se sont inscrits dans cette démarche de rénovation pour obtenir des aides financières pouvant aller jusqu’à 80% du montant de la rénovation. Certains d’entre vous ont déjà rencontré M.Carat ou ces agences d’études, lors du premier comité de pilotage ou de questionnements à domicile ou encore lors de réunions de concertations ou d’études préalables autour de tables rondes. Ces actions ont permis de fixer les orientations du programme notamment avec les commerçants, les habitants et les élus impliqués dans la revitalisation du centre-ville ou dans la charte des commerces.

Contact
02.35.22.25.20
renover.lehavremetro.fr

André Baillard



Les Bons de Livres de DANY
Bibliothécaire

La mariée portait des bottes jaunes
de Katherine Pancol
Un gros coup de cœur pour cette histoire de famille bordelaise. Un seul bémol: se lit beaucoup trop vite !!!

L'étoile du désert
de Mickaël Connely
Tout simplement génial comme d'habitude.

Les sept soeurs
de Lucinda Riley
Une saga familiale pleine de mystères et de secrets. C'est un merveilleux moment de lecture où chaque nouveau tome est attendu avec impatience.



Bibliothèque Municipale
Concours de décorations de Noël
(réservé aux enfants)

Inscrivez-vous à la bibliothèque et retirez votre décoration à partir du mercredi 29 novembre 2023.
Vous devrez la rapporter au plus tard le vendredi 15 décembre 2023.



Les 3 premiers seront récompensés le vendredi 22 décembre 2023 entre 16h et 17h.





Salle Adolphe Boissaye

Les prochaines séances de cinémas auront lieu (sauf imprévu) :
Les 06 et 20/01 - 03 et 17/02 - 02, 16 et 30/03 - 13 et 27/04

Tarifs de stationnement
La commission Budget-Finance réunie le 16 novembre, a décidé de ne pas modifier les tarifs de stationnement en 2024.

Aussi, tous les tarifs proposés par la nouvelle majorité et validés lors des délibérations des conseils municipaux des 27 novembre 2020, 22 novembre 2021 et 20 décembre 2022 restent figés pour 2024.

Rappelons que les tarifs pour les stationnements, augmentés courageusement à ces occasions, restent la source principale de revenus pour la ville d'Étretat.

Football

Droit aux... nouveaux buts !



Après avoir investi dans des bancs de touche et assuré l'entretien du stade et de ses infrastructures par le biais de nos services techniques, la municipalité a offert cette année, quatre nouveaux buts pour le stade communal d'Étretat. Installés pour la reprise de la saison footballistique, ils permettront à nos joueurs en « herbe » - pardon du jeu de mot - d'évoluer sur deux largeurs du terrain. Ce sera l'occasion pour les dirigeants d'organiser et programmer des rencontres ou plateaux avec deux matchs simultanés. Samedi 9 septembre, ces nouveaux équipements ont été étreints par les jeunes joueurs du club de foot de l'U.S des Falaises (Les Loges, Étretat, Bordeaux St Clair et Épreville) constitué de pas moins de 200 licenciés. C'est sous un soleil radieux en présence de nombreux parents que nos futures stars du ballon rond ont pu tester leurs buts flamboyants neufs et se prêter à la photo traditionnelle.

Aurélié Delahais - Joël Jacob

Sainte Cécile en musique



La Saint- Cécile, patronne des musiciens, est célébrée le 22 novembre de chaque année comme l'indique notre calendrier. Pour la fêter à une date suffisamment proche, un concert a été donné le vendredi 17 novembre dernier en soirée à la salle Boissaye. Pour cette occasion, c'est l'orchestre d'harmonie de Gonnevill-la-Mallet, composé de cinquante musiciens intergénérationnels, qui s'est produit sous les baguettes de Didier Simon, Sophie Cressent et Nicolas Simon. Les instruments à vent, bois et cuivres, et percussions se sont donnés de tout cœur pour que cette soirée soit une réussite, et ce fut le cas ! Une soixantaine de personnes s'était déplacée pour les applaudir en présence du président de l'Orchestre d'harmonie Patrick Michelo, d'André Baillard, maire, et ses adjoints, Bernard Le Damany, Catherine et Joël Jacob. Des morceaux aussi bien choisis que

joués, contemporains et modernes ont véritablement enchanté l'assistance avec, à noter, un moment émouvant consistant en un hommage à Elvis Presley et où il n'a manqué que la voix du « King ». Des titres des années 1980, ont également réveillé de nombreux souvenirs chez les spectateurs nostalgiques de cette époque. Des applaudissements abondants et mérités ont ponctué la soirée et les spectateurs ont obtenu un dernier titre grâce à un rappel tout aussi fourni. Après ce magnifique concert, tous se sont retrouvés avec les élus pour un verre de l'amitié offert en remerciement par la municipalité. ...Et comme une fois n'est pas coutume, l'équipe municipale vous donne rendez-vous pour le Concert de Noël, donné gratuitement par l'Orchestre d'harmonie de la société musicale de Criquetot-l'Esneval, vendredi 22 décembre à 20 heures 45, Salle Boissaye.

Textet et photo Joël Jacob

Jardins fleuris

Remise des récompenses aux lauréats



Au printemps, un concours de fleurissement destiné aux Étretatais a été lancé avec le concours de Gina Lebras, de l'Office de Tourisme, pour les inscriptions, le calcul des moyennes et l'élaboration des diplômes. Durant la journée du 28 août, un jury a ainsi visité les propositions florales extérieures des 22 participants qui concouraient à cette occasion. Constitués en 8 Catégories, il leur a été attribué à chacun une note par membre du jury et une moyenne a permis de les départager et de désigner les lauréats. Vendredi 24 novembre, Salle Adolphe Boissaye, la plupart se sont rendus à la cérémonie de remise de récompenses qui y était organisée. Chacune et chacun s'est vu remettre, par les élus présents, pour leur participation, un beau bouquet de fleurs pour les dames et une bouteille de fines bulles pour les messieurs. Les lauréats, dans l'ordre des catégories ci-dessous : Delphine Panchout, Claudine Brouta, Claudine Thomas, Régine Tanguy (absente), Sylvie Delaune, du Rayon Vert, les sapeurs-pompiers, la résidence Germaine Coty se sont vu récompenser par la remise d'un diplôme et d'un bon d'achat de 70 euros pour le prochain fleurissement.

- Les participants**
Catégorie 1 - Jardins fleuris paysagers : Delphine Panchout, Serge Benard, Christiane Coulon
Catégorie 2 - Petits jardins d'agrément : Claudine Brouta, Rémy Bidaux, Paola Vimont, Monique Barbaray, Annick Coruble, Antoinette et Denis Salmon
Catégorie 3 - balcons, façades, fenêtres : Monique Thomas, Chantal Bidois
Catégorie 4 - jardins fleuris paysagés, balcons, façades, fenêtres : Régine Tanguy
Catégorie 5 - Immeubles collectifs, balcons : Aucun candidat
Catégorie 6 - Hôtels, restaurants, cafés : l'hôtel de la Salamandre, le restaurant la Flottille, le restaurant le Rayon vert- le Perret
Catégorie 7 - Bâtiments administratifs - MENTION SPECIALE : Caserne des sapeurs-pompiers d'Étretat
Catégorie 8 - Espaces verts privés vus de la rue – MENTION SPECIALE : résidence Germaine Coty et Mairie d'Étretat

Texte Joël Jacob et photo Catherine Jacob

Rappel concernant les mesures à prendre pour nos arbres et végétaux

L'automne est bien installé et l'hiver approche. Nos arbres ont perdu leurs feuilles et dans l'attente du printemps quelques mesures sont à prendre pour l'entretien de ceux-ci. La tempête Ciaran nous a rappelé leurs fragilités. Combien de lignes électriques endommagées ou coupées, de routes encombrées de branches. Notre commune a également été victime.

Nous vous rappelons donc quelques mesures à prendre, édictées dans le règlement de voirie de notre commune et consultable sur internet :

Règlement de voirie de la commune d'Étretat, délibération du 20 octobre 2010. Extraits de ce règlement.

Chapitre 2, règles générales, article 21
Végétation en limite de voirie communale
Les arbres, haies et plantations devront être régulièrement taillés et entretenus de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale et notamment de façon à :
- Ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules
- Ne pas masquer la signalisation
- Ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (Electricité – téléphone – TV câble – éclairage public...)

Tout défaut d'entretien pourra être pris en charge par la commune et refacturé dans les conditions mentionnées aux articles 21 et 22 du présent.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour ne pas mettre en application ces mesures.

Texte Bernard Le Damany

Vers une 3ème fleur

En cette fin d'année 2023, nous avons bien apprécié les compliments concernant le fleurissement de notre ville. Ces réalisations ne se sont pas faites sans une action coordonnée. Mais le jeu en valait la chandelle. Malgré l'importance de la tâche, nous réfléchissons dès à présent au moyen d'obtenir une troisième fleur, ce qui serait exceptionnel. Mais nous ne pourrions la conquérir sans la collaboration de toutes les personnes désireuses de nous accompagner.



Espace réservé aux listes de l'opposition

Les fruits du tourisme pour Étretat et les Étretatais

À l'heure d'une actualité internationale dramatique, réalisons une fois encore que nous avons la chance de vivre à Étretat et de bénéficier d'une nature tout aussi sublime que paisible. Protéger ce site est un devoir, et de nous entendre sur l'essentiel, sans considération personnelle.

Un village qui certes s'est dégradé au fil des années et pour ma part, je le déplore depuis plus de 20 ans. Un village qui voit partir ses habitants pas uniquement parce qu'ils fuient le tourisme - ce serait trop facile de faire les raccourcis que l'on aimerait entendre -. Les modes de vie ont changé, les familles n'habitent plus les maisons de pêcheurs, et ces maisons ne sont pas adaptées au vieillissement. Une fois que l'on a dit cela, oui, il y a une dégradation de la qualité de vie dans notre village et aussi de l'accueil de nos visiteurs.

La majorité municipale donne toujours le sentiment d'être débordée. La rénovation du golf est un fiasco financier pour la municipalité qui a accepté toutes les conditions de l'exploitant pour des décennies sans prendre en compte les résultats commerciaux et le potentiel de développement à venir. Le bien commun ne doit-il pas servir uniquement l'intérêt général et pas les intérêts particuliers ?

Ceci étant dit, Étretat manque de moyens et ce n'est pas nouveau. Un village de 1200 âmes avec les problématiques d'une ville touristique de renommée internationale. Les moyens humains et financiers ne sont pas au rendez-vous, même si j'ai demandé dès 2020 l'augmentation forte des tarifs des parking ce qui aujourd'hui permet un nouveau souffle financier à la ville. Mais bien d'autres ressources sont à explorer.

Le tourisme, cela se gère et peut rapporter de quoi faire bien vivre notre village et ses habitants. Encore faut-il avoir une vision globale du sujet. Cela reste notre inquiétude. Depuis 2020, nous ne voyons que des solutions qui sont des rustines et ne font que déplacer les problèmes sans les régler. À quand une grande concertation sur l'organisation du tourisme et ce qu'il doit rapporter à notre village ? Ensemble, on est plus fort, on est plus intelligent.

On n'empêchera pas le monde entier de vouloir venir un jour à Étretat, mais chaque individu qui réalise ainsi son rêve doit apporter sa pierre au site en s'acquittant d'une taxe. En 2020, OUI À ÉTRETAT avait proposé une éco-taxe pour protéger le site, et pour que les fruits du tourisme bénéficient directement aux habitants. En réservant sa venue à Étretat, comme on le fait quand on va au musée, on s'assure la fréquentation que l'on souhaite étalée sur toute l'année. Cela permet une vie de village et aussi des emplois pérennes. Nous devons travailler en ce sens.

Pour finir, et après presque une année seule au Conseil municipal et dans les différentes réunions pour le groupe Oui à Étretat, je suis heureuse d'accueillir à mes côtés Omar Abodib. Patron du Domaine Saint-Clair depuis 30 ans, c'est un homme qui a la passion d'Étretat chevillée au corps et travaille sans relâche à un accueil de qualité au sein de ses établissements. Nul doute que son regard et son expérience apporteront une pierre supplémentaire à l'édifice Étretat.

Le groupe OUI À ÉTRETAT vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année avec ceux que vous aimez.

Clarisse Coufourier
Conseillère municipale
Oui à Étretat

À l'heure du bouclage de ce numéro, « Agir, ensemble » n'a pas communiqué de texte d'expression de l'opposition pour son groupe.



Chers Étretataises et Étretatais,
M. le Maire et l'équipe municipale vous convient à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 5 janvier 2024, à 18h30, à la salle Adolphe Boissaye, Rue Notre-Dame à Étretat.



Animations de Noël

Vendredi 15 Décembre

15h00 Ouverture du Village de Noël

Manège et Barbe à papa

18h Illumination du Sapin en Musique, Vin Chaud
et Venue du Père Noël et de Mère Noël

Samedi 16 Décembre

De 14h à 18h00 Marché de Noël

Dimanche 17 Décembre

De 10h à 18h Marché de Noël

De 16h à 18h Venue du Père Noël et de Mère Noël

Jeudi 21 Décembre

De 16h30 à 18h Venue du Père Noël et de Mère Noël

Vendredi 22 Décembre

20h45 Concert de Noël (gratuit)

Salle Boissaye par l'Harmonie de Criquetôt L'Esneval

Samedi 23 Décembre

De 16h à 18h Venue du Père Noël et de Mère Noël

Le Mercredi 20 Décembre,

et du Samedi 23 Décembre au Dimanche 7 Janvier

De 15h à 19h Village de Noël animé par nos exposants locaux

Manège et Barbe à papa

(Le manège sera également ouvert les 9, 10, 13, 15, 16 et 17 Décembre)

INFOS PRATIQUES

LES NUMÉROS D'URGENCE

Samu : 15 – Gendarmerie : 17 – Pompiers : 18
Numéro d'urgence européen : 112
Centre antipoison : 0800 59 59 59
Médecin de garde : 116-117
Infirmières : 16 bis rue Isabey – 02 35 27 02 98
Pharmacie d'Étretat – Avenue George V – 02 35 27 01 45
Urgence sécurité gaz GRDF : 0 800 47 33 33
Urgence dépannage EDF : 09 72 67 50 76

CABINET MÉDICAL

S.C.M George V Étretat
Prise de rendez-vous au secrétariat téléphonique : 02 32 79 53 62
Stationnement possible : parking réservé au niveau de la pharmacie
Dr Bouaziz prise de rendez-vous au 06 70 92 60 33

DENTISTES

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave
25 avenue George V – 02 35 28 07 91

SERVICES DES AIDES À DOMICILE ODYLE-POLLET

Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de 8h à 12h30
Sur rendez-vous de 13h30 à 16h au 02 35 28 69 96
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile

MAISONS DE RETRAITE

Résidence autonomie Germaine Coty - 02 35 27 05 06
Résidence médicalisée Étoile du matin (EHPAD) - 02 35 10 39 93

ASSISTANTE SOCIALE

Sur rendez-vous au 02 35 29 43 23

ORTHOPHONISTE

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi

CONSULTATIONS JURIDIQUES GRATUITES

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 80 27 25 25

TAXI

Taxi des Hautes Falaises : 06 12 09 52 78

DÉCHETS ET ORDURES MÉNAGÈRES

Déchetterie, Route de Turretot
76280 Criquetot-l'Esneval
Lundi 9h20-18h
Mardi fermé
Mercredi, jeudi, vendredi, samedi 9h20-18h
Dimanche 8h30-12h30
Services assurés par la Communauté Urbaine « Le Havre Seine Métropole » Tél : 02 35 27 27 00
Ramassage des ordures ménagères tous les vendredis et du 1er juin au 15 septembre les lundis et vendredis
Ramassage tri sélectif tous les mardis

À SAVOIR

Horaires mairie

Du lundi au jeudi : 8h30-12h - 13h30-17h
Vendredi : 8h30-12h - 13h30-16h

Horaires bibliothèque

Mercredi 14h - 17h - Vendredi 15h30 - 17h30

Ville d'Étretat www.etretat.fr

Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire...

Communauté urbaine « Le Havre Seine Métropole »

<https://www.lehavreseinemetropole.fr>
Vous y trouverez toute l'actualité de la Métropole, les projets, les ambitions, la gestion du quotidien (les déchets, les déplacements, les études, les logements...), les offres d'emploi, les démarches en ligne...

Office du Tourisme Le Havre-Étretat

Place Maurice Guillard
02 35 27 05 21 - info@etretat.net – www.etretat.net

Horaires de la Poste

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45
Le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45
Le samedi de 9h à 12h

La Maison des Services au Public (La Poste)

Pour simplifier l'accès aux services publics, permanence et rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité des partenaires (Carsat/MSA/Pôle emploi...)

Mission Locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)
02 35 27 28 08

Relais d'assistantes maternelles

31 bis Le Pré de la Forge
76280 Criquetot l'Esneval
06 31 10 89 25 - ram.criquetot@lehavremetro.fr

Halte-garderie « La Ribambelle » 02 35 27 45 96

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques – afgamontivilliers@free.fr – 02 32 79 56 90

Enfants de 5 à 11 ans (petites et grandes vacances sauf Noël)

Services Publics www.service-public.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise...

Gendarmerie de Seine-Maritime

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/> et sur Facebook
A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 – route du Petit Val ouvert du lundi au samedi de 14h00 à 16h30

Protection de l'environnement, lutte contre le bruit

Horaires d'utilisation des tondeuses et autres engins motorisés de jardinage et de bricolage.
Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00.
Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.
Il est rappelé que les feux de végétaux sont interdits à Étretat (hors incinérateur)